

CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA FÊTE COMMUNALE « MAROLLES EN FETE » LE SAMEDI 22 JUIN 2019

ENTRE

La commune de MAROLLES EN BRIE, représentée par son Maire, Sylvie GERINTE,
d'une part, ci-après dénommée « la Commune »

et

L'association conservatoire de Marolles-en-Brie,
représentée par sa Présidente, Madame Martine LOUMEAU,
domiciliée Place Charles de Gaulle, 94440 Marolles-en-Brie,
d'autre part, ci-après dénommée « l'Association »

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : PREAMBULE

La présente convention a pour objet d'identifier les engagements réciproques des deux parties nommées ci-dessus, dans le cadre du partenariat pour la manifestation communale « Marolles en Fête ».

Les parties soussignées s'engagent à respecter l'intégralité des clauses ci-dessous.

ARTICLE 2 : OBLIGATIONS DE L'ASSOCIATION

L'Association s'engage à :

- prêter pour l'évènement :
 - ✓ 1 batterie,
 - ✓ 1 clavier,
 - ✓ 11 pupitres,
 - ✓ 2 tabourets de piano,
 - ✓ 1 ampli basse ;
- s'assurer de la participation du groupe « Marolles Jazz Band ».

ARTICLE 3 : OBLIGATIONS DE LA COMMUNE

La Commune s'engage à mettre gratuitement à disposition de l'Association le matériel cité ci-dessous ainsi que 2 ingénieurs du son et 1 technicien de montage :

- ✓ 8 enceintes DXR12 Yamaha,
- ✓ 4 sub DXS18 Yamaha,
- ✓ 4 enceintes retours QSC K8,
- ✓ 1 console mixage X32 Behringer/Stagebox,
- ✓ 1 kit mics batterie Shure,

- ✓ 4 boîtiers de direct BSS,
- ✓ 50 câblages XLR,
- ✓ 20 câblages énergie,
- ✓ 2 amplis guitare Fender,
- ✓ 8 micros filaire SM58,
- ✓ 2 HF sans fil Shure SM58,
- ✓ 15 Pieds de micros,
- ✓ 8 pieds d'enceintes,
- ✓ 1 armoire électrique,
- ✓ 15 mètres de protection passage de câbles,
- ✓ 8 chaises

ARTICLE 4 : MISE EN OEUVRE

La Commune s'engage à transporter et installer le matériel prêté par l'Association.

ARTICLE 5 : ASSURANCES

La Commune s'engage à assurer le matériel prêté par l'Association pour le vol, incendie ou effraction lors de la manifestation.

Fait à Marolles-en-Brie, le 12 juin 2019




Sylvie GERINTE
Maire de Marolles-en-Brie

Martine LOUMEAU
Présidente du Conservatoire